



# A.F.I.T

## Association Française des Infirmières en Tabacologie

### Bulletin d'adhésion 2017

Je soussigné : .....  
déclare souhaiter adhérer à l'**Association Française des Infirmières en Tabacologie**  
Veuillez trouver ci-joint un chèque de 20 euros, en règlement de mon adhésion due **pour l'année 2017, à l'ordre de l' A.F.I.T.** (avant le 31 mai 2017)  
*(**Compris dans l'adhésion** : Gratuité de l'inscription à la Journée Nationale 2017, réception du CITA, accès à la partie adhérents de notre site: login et mot de passe vous sont envoyés par mail après votre adhésion )*

**Adresse Professionnelle** : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tel : ..... Email : .....

*(NB : Ecrire le plus lisiblement possible. Votre Email nous permet de vous expédier les documents sans frais annexes pour l'AFIT. N'oubliez pas Votre N° de tel. Merci de votre compréhension !)*

**Adresse Personnelle** : .....

*( non obligatoire )*

Code postal : ..... Ville : .....

Tel : ..... Email : .....

*(NB : Ecrire le plus lisiblement possible. Votre email nous permet de vous expédier les documents sans frais annexes pour l'AFIT. Merci de votre compréhension)*

Je désire recevoir le C.I.T.A. :      1 - A mon adresse professionnelle        
*(Cochez la case )*                              2 - A mon adresse personnelle                     

**J'ai besoin d'une attestation de paiement:  oui    non**

A adresser à :                      **Christiane Valles**  
Unité de Tabacologie et de Liaison en Addictologie Centre hospitalier de Cahors  
335 rue du président Wilson BP 269 46005 Cahors cedex 9  
[christiane.valles@ch-cahors.fr](mailto:christiane.valles@ch-cahors.fr)

L'**A**ssociation **F**rançaise des **I**nfirmières en **T**abacologie a besoin de l'investissement de chacun pour s'inscrire dans un fonctionnement durable. Pour s'assurer un équilibre de gestion, le courrier des infirmières en tabacologie ne sera distribué qu'aux adhérents qui auront payé leur cotisation annuelle. En vous remerciant de votre compréhension, nous vous encourageons à ne pas rester isolés face un problème de santé publique d'une telle ampleur ! Les infirmières ont un rôle dans l'aide à l'arrêt du tabac qui sera de plus en plus incontournable.

*Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901*  
*Siège social: chez M Gilles HENO 4 rue Albert I<sup>er</sup> / 56 000 VANNES*  
*[www.association-infirmiere-tabacologie.fr](http://www.association-infirmiere-tabacologie.fr)*